

Vos questions / nos réponses

## Drogue et vol

Par [Profil supprimé](#) Postée le 25/07/2011 10:32

Bonjour,

Je suis désemparée et ne sais à qui m'adresser car mon fils agé de 15ans et 1/2 vole (ses parents d'abord, puis les autres) pour acheter du schit, non seulement pour le fumer mais également pour le revendre.

Il a été renvoyé à multiples reprises de l'école, jusqu'à une exclusion définitive en mai dernier. Malgré de nombreuses réprimandes, il n'écoute rien ni personne, et ne tient compte d'aucunes des remarques qui lui sont faites par les gendarmes ou autrui.

Je ne vois pas LA solution. J'ai sincèrement besoin de conseils pour savoir quelles démarches entreprendre.

Avec mes plus sincères remerciements.

---

**Mise en ligne le 25/07/2011**

Bonjour,

Visiblement les remarques et réprimandes n'ont pas de prise sur votre fils qui semble traverser une adolescence difficile. Les vols, les consommations et reventes de cannabis, les renvois multiples jusqu'à l'exclusion définitive de son établissement scolaire pourraient être les témoins d'une souffrance ou d'un mal être qu'il ne saurait pas dire autrement. Ces prises de risque pourraient aussi témoigner d'une quête de limites parfois repoussées assez loin par certains jeunes.

Ne ne connaissons pas "LA solution" mais il nous semble qu'il y aurait à peut-être d'abord mieux identifier le problème, c'est à dire ce qui engage votre fils dans de tels comportements. En cernant d'avantage ce qui le pousse à agir de la sorte, vous y verrez peut-être plus clair sur les solutions à mettre en place.

Pour vous y aider, vous pouvez vous faire conseiller par des professionnels spécialisés dans l'accompagnement de jeunes en difficulté et de leurs parents dans un lieu de consultation que l'on appelle un "Point Accueil Ecoute Jeunes". Les consultations, confidentielles et gratuites, peuvent porter sur l'ensemble de ce qui est difficile (consommations, scolarité, relations parents/enfant...). Les parents peuvent y être reçus indépendamment du jeune, si, dans un premier temps, celui ci n'est pas preneur.

Si vous souhaitez vous entretenir d'avantage de cette situation qui vous préoccupe avec un écoutant, n'hésitez pas également à nous joindre au 0 800 23 13 13 (appel gratuit depuis un poste fixe, 7j/7, de 8h à 2h).

Cordialement.

---